

Chasse à l'homme "La Franchimontoise" 30 et 31 MARS 2024

CHARTE DU CHASSEUR

NOM	:		
Prénom :		Date :	
Numé	éro de plaque :	Type de véhicule :	
1.	J'ai pris connaissance du règle	ment officiel général de l'organisation et j'y adhère sans réserve.	
2.	Je m'engage à signer et respecter la présente charte. A défaut, l'inscription me sera refusée.		
3. épiso	Les véhicules à moteur servent exclusivement au déplacement d'un point à un autre entre deux odes de chasse.		
4.	Il m'est donc formellement in	terdit de chasser depuis un véhicule motorisé.	
5. les re		le code de la route et les décrets de la région wallonne, en ce compri on motorisée sur les chemins forestiers.	
6. etc.).	Je respecte les propriétés prive	ées, y compris les propriétés forestières et agricoles (champs, granges	
7. Ceci ii	-	prit » durant toute la durée de ma participation à La Franchimontoise cool limitée aux dispositions légales.	
8.	J'assume entièrement les conséquences qui découleraient du non-respect des principes ci-dessus.		
9. chass	En cas de non-respect de cet eur(s) de la chasse.	te charte, les organisateurs se réservent le droit d'exclure le ou le	
Lu et approuvé,		Signature du représentant de	
(signature)		l'organisation (Nom + signature)	
		MOREAU Martin	

horeon